



PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

Commune d'ANDILLY

Information sur les risques naturels, miniers et technologiques

En application de l'article L. 125-5 du code de l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral n°DDT-2020-808 du 15 juin 2020

1. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRn)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn oui non

2. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRt)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt oui non

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRm)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm oui non

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

La commune est située dans une zone de sismicité **modérée (3)**.

5. Situation de la commune au regard des zones à potentiel radon du territoire français

La commune est située dans une zone à potentiel radon de **niveau 1** (potentiel faible)

6. Liste des arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

catastrophe naturelle

<u>Date arrêté</u>	<u>Aléa</u>
16/03/1990	Inondations et coulées de boue
01/10/1996	Séisme
15/10/2019	Sécheresse, Mouvement de terrain

Pièces jointes

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus
Néant

Date d'élaboration de la présente fiche : 16/06/2020